

REPUBLIQUE



TOGOLAISE

**25^e SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'AUTORITE INTERNATIONALE
DES FONDS MARINS**

KINGSTON, DU 22 AU 26 JUILLET 2019

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Thème : *Célébration du 25^e anniversaire de l'Autorité internationale des fonds marins.*

DECLARATION DE :

S.E.M. Kokou KPAYEDO, Ambassadeur, Représentant Permanent du
Togo auprès des Nations Unies à New York.

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Le Togo s'aligne sur la déclaration prononcée au nom du Groupe africain dans le cadre de l'examen du point 11 de l'ordre du jour de l'Assemblée.

Il est sans conteste que 25 ans dans la vie d'une Institution est un évènement important et mérite de ce fait d'être célébré.

C'est pourquoi ma délégation remercie le Secrétariat pour l'inscription à notre ordre du jour du point intitulé « **Célébration du 25^e anniversaire de l'Autorité internationale des fonds marins** ».

Au-delà des manifestations festives, ce point nous donne l'occasion de rendre un hommage appuyé et mérité à tous les acteurs qui, de près ou de loin, ont permis à notre Organisation commune de traverser avec succès cette période et de pouvoir ainsi souffler cette année sa 25^e bougie.

A cet égard, qu'il s'agisse des Etats Membres, des Etats Observateurs, des Contractants, des Organisations internationales ou des Organisations non gouvernementales et autres partenaires, chacun y a joué sa partition et comme résultat, à la date du 31 mai 2019, l'Autorité totalise 29 contrats d'explorations.

C'est ici le lieu de reconnaître et de saluer également l'immense travail réalisé à ce jour par les autres importants organes de l'Autorité que sont la Commission des finances ainsi que la Commission juridique et technique dans le cadre de leur mandat respectif.

Organe exécutif de l'Autorité, le Conseil a su à travers toutes ces années, assumer sa responsabilité en surveillant et coordonnant l'application du régime complexe prévu par la Convention. Mon pays suit les délibérations au sein de cette Instance et continuera d'accorder une attention particulière à ses travaux en ce moment où le projet de règlement relatif à l'exploitation des ressources minérales dans la Zone y est en cours d'examen dans l'optique de son adoption dans des délais que nous souhaitons raisonnables.

Dans les années à venir, il est plus qu'important que cet Organe puisse continuer inlassablement sa mission de promotion et de réglementation des activités d'exploration et d'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins menées par les Etats, des entreprises ou d'autres entités afin de parvenir à une gestion pacifique et consensuelle de ces espaces marins.

Monsieur le Président,

L'engagement de tous les fonctionnaires du Secrétariat depuis la création de l'Autorité mérite également notre reconnaissance. De même, que tous les anciens Secrétaires généraux qui ont apporté leur précieuse contribution trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude pour leurs sacrifices au service de l'Autorité et de ses Membres.

C'est dans cette optique que ma délégation voudrait réitérer la proposition faite ici-même par le Groupe africain lors de la 23^e session de l'Assemblée et soutenue par plusieurs autres délégations et qui vise à étudier les modalités pratiques d'érection d'un Musée à Kingston en l'honneur de **S.E.M. NII ALLOTEY ODUNTON** de nationalité ghanéenne, pour l'immense contribution de cet ancien Secrétaire général de l'Autorité.

Par ailleurs, pour avoir doté notre Institution d'un plan stratégique adopté par l'Assemblée lors de sa 24^e session et soumis un plan d'action dudit plan à cette 25^e session, l'actuel Secrétaire général, **S.E.M. Michael LODGE** a su maintenir le flambeau à lui transmis par ses prédécesseurs.

Sa volonté manifeste, son engagement permanent et sa détermination à réformer et à moderniser les méthodes de travail de l'Autorité, ont permis sa restructuration et, avec l'engouement et la forte mobilisation des Etats Membres pour participer désormais à ses sessions ordinaires, nul doute que notre Institution est sur la bonne voie pour remplir dans les meilleurs délais possibles, le mandat à elle confié par la Convention.

Notre vœu le plus ardent, c'est que dans les années à venir, le but ultime pour lequel l'Autorité a été créée et qui consiste à assurer le partage équitable, sur une base non discriminatoire, des avantages financiers et autres avantages économiques tirés des activités menées dans la Zone, soit enfin réalisé.

Monsieur le Président,

Le Togo note et salue les excellentes et cordiales relations de travail que l'Autorité entretient depuis maintenant 25 ans avec les Autorités compétentes du pays hôte, la Jamaïque, Berceau de la « Constitution des océans » adoptée justement à Montego Bay, le 10 décembre 1982, à l'issue de la 3^e Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

Ma délégation voudrait saisir cette heureuse occasion pour remercier le Gouvernement et le peuple Jamaïcain pour l'hospitalité et toutes les facilités multiformes accordées non seulement à notre Institution, mais également à toutes les délégations qui séjournent ici chaque année dans le cadre notamment des sessions de l'Autorité.

Le Togo se félicite également des bonnes relations que l'Autorité a su entretenir et maintenir durant toutes ces années avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées et l'encourage à poursuivre et à renforcer davantage sa coopération avec toutes les institutions concernées en vue d'une mise en œuvre efficace de la Convention et de son Accord de mise en œuvre de 1994.

Pour sa part, le Togo au regard des actions déterminantes à réaliser dans les prochaines années par l'Autorité dans la mise en œuvre effective de son mandat continuera, dans les limites de ses moyens et ressources disponibles, à soutenir cette mission.

Pour finir, nous souhaitons un joyeux anniversaire non seulement à l'Autorité, mais également à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer dont elle en est l'émanation, et qui célèbre également cette année le 25^e anniversaire de son entrée en vigueur.

Je vous remercie !